

MAITRE D'OUVRAGE

CHU de ST ETIENNE
13 rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE



**Rénovation et aménagement du Pavillon
n°26 (CHU Bellevue)**

13 Rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE

Lot n°15

ASCENSEUR

C.C.T.P. / D.P.G.F.



AAGROUP

Clemenson
architectes

ARCHITECTE :
AA GROUP
1 rue Elisée Reclus
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.49.20.70 Fax : 04.77.32.69.06
Mél : arch@aagroup.fr

ARCHITECTE :
CLEMENSON ARCHITECTES
7 rue Jean Zay
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ
Tél : 09.87.44.70.41
Mél : agence@clemenson-architectes.com



BE FLUIDES :
COGIFLUIDES
51 rue Sibert - Parc Novacière
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 25 70 00
Mél : contact@cogifluide.com



BE STRUCTURE :
INGENIERIE CONSTRUCTION
17 B rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.91.30.50
Mél : q.pastor@bet-ic.com



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :
CM économistes
6 Rue de Molina
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.92.39.42
Mél : contact@cm-economistes.fr

Dossier	D241204
Date	10/07/2026
Phase	DCE
Indice	1.01

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	PRESCRIPTIONS COMMUNES <u>Confère lot 00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS</u> PRESCRIPTIONS Particulières aux Ascenseurs CONSISTANCE DES TRAVAUX Sauf dispositions contraire des documents particuliers du Marché, les travaux dus par l'entreprise sont les suivants: - Les études techniques complètes en coordination avec les autres corps d'état intervenant; - La fourniture de tous les matériaux nécessaires et leur mise en œuvre adaptées aux travaux à réaliser; - Tous les échafaudages nécessaires et le matériel de levage pour la mise en place des appareils. - L'exécution complète des ouvrages, y compris toutes sujétions de mise en œuvre (raccordements, etc.) nécessaires à leur parfait achèvement - La fourniture des notes de calcul et justification des traitements acoustiques - Les frais résultant des divers tests et essais prescrits par le Maître d'Œuvre pour s'assurer du parfait achèvement des ouvrages - La fourniture et l'installation d'ascenseur, monte malades..... - Le raccordement et la fourniture des tableaux à partir des attentes d'arrivée de courant mises en place par le lot électricité - L'équipement complet des locaux machineries - Les diverses reprises et raccords nécessaires au parfait achèvement des ouvrages et plus particulièrement les calfeutrements des façades de gaine. - Le maintien de la sécurité des baies et trémies pendant la durée des travaux - La protection par peinture anticorrosion de toutes les parties métalliques non déjà autrement traitée avant mise en œuvre, puis la peinture définitive au couleurs définies sur chantier par le maître d'œuvre; - Le nettoyage de son chantier y compris enlèvement des gravois. - L'entretien pendant l'année de garantie avec remplacement du matériel défectueux, inclus déplacements, pièces et main d'œuvre. - La fourniture et pose des éléments d'isolement acoustique, plot antivibratiles, etc... - La fourniture et pose des pancartes de sécurité - La fourniture des notices de montage et d'entretien au Maître de l'ouvrage. (Liste non exhaustive) INTERFACE AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT Le présent lot communiquera au Lot Gros Œuvre toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la gaine ascenseur (profondeur de cuvette et réserve en partie haute) et lui fournira tous les éléments à incorporer à la structure (crochets, rails, platines, etc...) ainsi que les charges et efforts sur la structure porteuse. Le présent lot effectuera contradictoirement avec le Lot Gros Œuvre une réception sans réserves des gaines ascenseur (dimensions intérieures, verticalité des parois, désaffleurement, niveau des seuils, ...). Le présent lot communiquera au Lot Electricité la totalité de ses besoins pour l'alimentation électrique des ascenseurs et arrivée de la ligne téléphonique (position, puissance) . Sauf dispositions contraire des documents particuliers du Marché, les travaux exclus au présent lot sont les suivants: - Le génie civil de la cage d'ascenseur (Lot Gros Œuvre) - Les percements des ouvrages en maçonnerie (Lot Gros Œuvre) - La fourniture des grilles de ventilations (Lot étanchéité) - L'amenée du courant électrique vers le tableau (Lot Electricité) - Les lignes d'amenée force, lumière et terre (Lot Electricité) - Le report d'alarme dans le local et tableau de surveillance (Lot Electricité) DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE Les travaux du présent lot seront exécutés conformément au chapitre "Spécifications des Textes de Référence" des "PRESCRIPTIONS Communes à tous les lots" Liste non limitative spécifique au présent lot : - Les Normes Françaises de l'AFNOR et les Normes CE notamment - NF P 82-751 - EN 81-70				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	DOCUMENTS DE REFERENCE Le présent DCE a été établi sur la base des documents suivants : PLANS DE STRUCTURE BETON & CHARPENTE METALLIQUE établis par BOST INGENIERIE : -> Le plan de principe de confortement PH VS du 15 juin 2026 -> Les plans de structure béton et métallique de la passerelle du 08 juin 2026 -> Les plans de structure béton du 3 juin 2026 (FONDATIONS au PH R+3) -> Le plan de modification des charpentes métalliques indice 0 du 16 février 2026 PLANS ARCHITECTE établis par CLEMENSON ARCHITECTES : -> Les plans architecte du 23 juin 2026 Indice 2 PLANS ARCHITECTE établis par AA GROUP : -> Les carnets de détails architecte du 14 avril 2026 comprenant : - les détails sur coursière d'accès handicapé et habillage façade d'entrée - les détails de façades sud R+3 N° 01 02 03 04 05 06 07 08 - les détails ht façade sud et autres façades N° 20 21 09 10 11 12 13 14 16 - les détails porche d'entrée et autres N° 17 18 24 25 26				
15.1	ASCENSEURS				
15.1.1	ASCENSEUR ELECTRIQUE INTERIEUR AVEC MACHINERIE EMBARQUEE Fourniture et installation complète en ordre de marche d'un ascenseur normalisé pour bâtiments publics et "ERP" en respect des normes françaises en vigueur notamment NF EN 81-70, directives européenne 95/16/CE et suivante, règlement de sécurité contre l'incendie ainsi qu'à tous les arrêtés en vigueur à la date de l'installation de l'appareil. <i>La conformité aux textes législatifs et réglementaires devront être respectés et complétés le cas échéant, par toute modification des dites réglementations et ce, à la date de la réalisation des travaux par l'entreprise adjudicataire.</i> <u>PORTES DE CABINE & PALIERES AUTOMATIQUES</u> - Portes palière du type façade auto-calfeutrantes selon définition plans Architecte, livrées finies avec peinture laquée époxy. - Porte de cabine automatique avec opérateur électrique motorisée à variation de fréquence "grand trafic". ouverture anticipée télescopique latérale offrant un passage libre de 1.20 x 2.20 m minimum réglementaire, livrée avec parement en inox brossé AISI 304. - Détection d'obstacle par barrière de cellules toute hauteur avec limiteur de couple et réouverture automatique. - Assurant un degré Pare-flammes de degré certifié 1/2 heure avec insonorisation et bénéficiant d'un homologation du CSTB. - Seuil acier inoxydable. - Calfeutrements de toutes natures compris métalliques formant liaison avec maçonnerie de gaine évitant tous raccords. <u>COMMANDES</u> - Tableau de commande en cabine, avec indicateur à synthèse vocale de position cabine et de direction du prochain départ, boutons de fermeture et réouverture de porte, bouton d'alarme et contrôle de surcharge avec indicateur acoustique et visuel. - Façade encastrée avec touches relief et braille du type à micro-courses inox sous forme de clavier, en conformité à la norme EN 81.70. - Plaques palières encastrées avec touches relief et braille du type à micro-courses inox sous forme de clavier, en conformité à la norme EN 81.70 avec signalisation sonore et lumineuse. - Bouton d'appel mémorisant la commande. Les positions des commandes doivent être situées entre 90cm et 130cm du sol et à plus de 40cm d'un angle rentrant conformément aux normes PMR en cours. <u>INDICATEURS DE POSITIONS SUR PALIERS</u> - Indicateur de position et de sens de marche de la cabine, sur façade palière à chaque niveau desservis. - Signalisation sonore <u>CABINE</u> - Dimensions suivant capacité dans articles ci-après - Plancher métallique en épaisseur suffisante pour supporter les charges (y compris charges ponctuelles), apte à recevoir un carrelage collé (à la charge du lot CARRELAGE-FAÏENCE) - Lisse basse de protection formant plinthe périphérique, en aluminium anodisé ou acier inoxydable. - Barre d'appui 2 faces par profil tubulaire rond en inox, soudée sur pattes consoles et fixée en applique de parois. - Plafonnement type résille inox brossé double cadre avec luminaire LED encastré et éclairage de secours intégré. - Panneaux intérieurs type aluminium nid d'abeille avec habillage stratifié décoratif, aspect décoratif au choix de l'Architecte. - Encadrement de passage de porte en acier inoxydable d'épaisseur 15/10 ème finition guilloché. - Miroir verre sécurité sur parois en fond de 0.60 m de largeur mini et d'une 1/2 hauteur minimum - Dispositif de ventilation haute et basse. - Plaque(s) d'instructions et d'interdictions réglementaires - Commande par "Clef de réservation" pour le maintien provisoire de l'ouverture des portes. - Commande d'accompagnement à clé				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<u>SECURITE</u> Plate-forme d'entretien intégrée au plafonnement avec trappe d'accès aux organes en gaine avec échelle de secours. - Évacuation automatique à l'étage le plus proche en situation de coupure d'énergie. - Éclairage de sécurité par bloc autonome intégré au bandeau cabine. - Liaison phonique bidirectionnelle conforme à la directive Européenne 95/16/CE - Ventilation naturelle haute et basse - Non desserte des niveaux sinistrés <u>ISOLATION PHONIQUE</u> L'installation complète sera conforme aux minima des prescriptions du DTU 75.1 en matière de pression acoustique et permettra l'obtention du label "Qualité Acoustique". - Inclus la fourniture et installation de tous accessoires connexes nécessaires notamment pour l'isolation des organes métalliques (silentbloc, fourreaux etc...). - Niveau de bruit sera: ..Lnat < 30 dB(A) en pièce principale ..Lnat < 35 dB(A) en cuisine <u>DISPOSITIF D'ALARME</u> - Dispositif d'alarme constituée par sonnerie 90 dB mini, alimentée 220V et par source de secours à rechargement automatique indépendant du réseau de distribution public. - Actionné lors d'une demande de secours en cabine par commande identifiée, y compris contact supplémentaire pour report d'alarme, par le lot électricité à partir du tableau. <u>EQUIPEMENT ELECTRIQUE</u> A la charge du lot "ASCENSEUR" : - Câblage et raccordement de l'ascenseur depuis le tableau d'arrivée du courant (situé en partie haute de la gaine ascenseur), (ex-tableau DTU). - Éclairage de la gaine ascenseur sur toute sa hauteur. - Kit GSM A la charge du lot "ELECTRICITE" : - Alimentation et câblage depuis le comptage jusqu'au tableau d'arrivée du courant (ex-tableau DTU) - Contrôle et vérification suivant les règles Coprec n°1. Le procès verbal d'essais sera soumis à l'agrément du bureau de contrôle, document technique Coprec n°2 de décembre 1982. - Liaison phonique bidirectionnelle, par kit GSM conforme à la directive Européenne 95/16/CE A la charge du MAÎTRE D'OUVRAGE : - Ouverture de la ligne téléphonique. <u>ESSAIS</u> - L'entrepreneur devra supporter à sa charge, les frais d'essais qui pourrait être demandés par le Maître d'Œuvre et le bureau de contrôle, compris main-d'œuvre. - Contrôle et vérification suivant les règles Coprec n°1. Le procès verbal d'essais sera soumis à l'agrément du bureau de contrôle, document technique Coprec n°2 de décembre 1982. - L'ensemble des équipements installés seront garantis 2 ans pièces et main d'œuvre à compter de la réception des travaux.				
15.1.1.1	ASCENSEUR ELECTRIQUE DE 630 kg à 1.00m/s - 5 niveaux - Simple face Fourniture et installation d'un ascenseur complet suivant descriptif ci-avant, avec : <u>GAINE MACONNEE</u> - Élévation 4 faces voile béton de dimension intérieure de 1.60 x 1.80m environ. - Profondeur de la cuvette située à -0.97m (cf. plans BET Structure). - Profondeur de la cuvette sur dalle de chevillage située à -0.82m (cf. plans BET Structure). - Hauteur sous dalle du dernier niveau : 3.40m (cf. plans coupes Architecte). - Réserve des façades palières de 1.60 x 2.20m sous linteau. NOTA : La ventilation de la gaine d'ascenseur est à la charge du lot "PLATRERIE PEINTURE". <u>SPECIFICATIONS TECHNIQUES</u> - Appareil à entraînement par motorisation électrique à variation de fréquence à boucle fermée et traction directe permettant une précision d'arrêt de 10 mm. - Charge de 630 kg. - Vitesse de 1.00 m/s. - Manœuvre du type collective descente simplex. - Armoire de manœuvre intégrée en cadre de porte des niveaux supérieurs. - Nombre d'arrêts : 5 niveaux desservis (RDC Bas, RDC Haut, R+1, R+2 et R+3). - Nombre d'accès : 5 accès, en simple face. - Portes coulissantes automatiques à ouverture télescopique latérale pour passage libre de 1.25 x 2.20 m. - Course : 15.13 m environ - Dimensions Intérieures cabine normalisée.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	L'entreprise devra impérativement joindre à son offre une documentation précisant le type de cabine et les équipements proposés ainsi qu'une fiche techniques du produit. Localisation : ASCENSEUR INTERIEUR DU RDC Bas au R+3		1 FF		
		FF	1	€	€
15.1.2	RAIL ET CROCHET DE MANUTENTION POUR ASCENSEUR Fourniture seule au lot "GROS-OEUVRE" d'insert en dalle béton de type rail halfen et crochet en acier permettant le levage des équipements de l'ascensoriste scellé en dalle. Localisation : EQUIPEMENT EN POINT HAUT DE GAINÉ D'ASCENSEUR		1 FF		
		FF	1	€	€
15.1.3	PROTECTION DE CABINE DEMONTABLE Fourniture d'un habillage intérieur démontable en protection des parois de cabine, réalisé par mousse revêtue d'une toile épaisse avec anneaux pour fixation NOTA : des protections intérieures de cabines seront mises en place pendant toute la durée du chantier jusqu'à livraison du bâtiment. Localisation : POUR 1 ASCENSEUR		1 U		
		U	1	€	€
15.1.4	PROPOSITIONS D'ENTRETIEN ANNUEL LE CHIFFRAGE DE CET ARTICLE EST IMPERATIF (mais à ne pas totaliser dans l'offre) L'entreprise devra impérativement joindre à son offre 2 propositions d'entretiens TARIFEES, conformes aux conditions d'entretien des ascenseurs et monte-charges normalisées par le décret du 09 septembre 2004 et par l'arrêté du 18 novembre 2004, suivant fiches de prestations de la Chambre Syndicale des ascenseurs et monte-charge (prestations minimales imposées). Y compris toutes incidences pour entretien du matériel d'éclairage intégré complémentaire MPM 09/2025 PROPOSITION D'ENTRETIEN POUR LES 3 ASCENSEURS compris fourniture des fiches de prestations normalisées. - Contrat d'entretien "minimal" pour 1 ascenseur : réglementaire et obligatoire : _____ €HT / an - Contrat d'entretien "étendu" pour 1 ascenseur : incluant le dépannage 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 : _____ €HT / an Ces renseignements sont donnés à titre indicatif. Leurs montants ne doivent pas être cumulés dans le montant global de l'offre.				
15.1.5	PROPOSITIONS ABONNEMENT ANNUEL / LIAISON TELEPHONIQUE KIT GSM L'entreprise devra impérativement joindre à son offre une proposition d'abonnement annuel pour la liaison téléphonique par kit GSM. - ABONNEMENT ANNUEL : € /an. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif. Leurs montants ne doivent pas être cumulés dans le montant global de l'offre.				
	ASCENSEURS Total H.T. : _____ €				

RECAPITULATIF
Lot n°15 ASCENSEUR

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

15.1 - ASCENSEURS

€ HT

Total du lot ASCENSEUR		
Total H.T. :		€
Total T.V.A. (20%) :		€
Total T.T.C. :		€

Soit en toutes lettres TTC :